



TERMES DE REFERENCE
Evaluation finale du projet :

Appui à la promotion, au respect et à la mise en œuvre des droits
des enfants et jeunes en situation de rue-phase II (2017-2019)

Kinshasa / République démocratique du Congo-RDC / avril 2019

Le Projet Elikia est financé par :



Agence Française de Développement

Apprentis d'Auteuil et ses partenaires recherchent un cabinet ou une équipe de consultant pour réaliser l'évaluation finale du projet *ELIKIA « Appui à la promotion, au respect et à la mise en œuvre des droits des enfants et des jeunes en situation de rue à Kinshasa, phase II »* mis en œuvre depuis janvier 2017 dans le cadre d'un cofinancement de l'Agence Française de Développement (Division des Partenariats avec les Organisations de la Société Civile).

Cette évaluation finale vise à renseigner et à analyser les indicateurs du projet ainsi qu'à proposer des recommandations pour une nouvelle phase du projet.

1. PRESENTATION DES ACTEURS

L'action à évaluer est portée par :

- La Fondation d'Auteuil dénommée Apprentis d'Auteuil (France)

En partenariat technique et financier avec :

- Le Secours Catholique Caritas France (France)

Et 7 organisations présentes à Kinshasa :

- REEJER-Réseau des Educateurs des Enfants et Jeunes de la Rue
- VTA-Vivre et Travailler Autrement,
- CCN-Communauté du Chemin Neuf,
- ORPER-Cœuvre de Reclassement et de Protection des Enfants de la Rue,
- OSEPER-Cœuvre de Suivi, Education et Protection des Enfants de la Rue,
- AED-Aide à l'Enfance Défavorisée,
- JOS-Jeunes Au Soleil

Apprentis d'Auteuil, en partenariat avec le **Secours Catholique Caritas France**, développent des actions en faveur des Droits de l'Homme et de l'Assistance des enfants en danger depuis une quinzaine d'années. Ces organisations ont permis la création et la consolidation du **REEJER** et ont contribué au développement de grandes structures comme **ORPER** et **AED**.

Ensemble, elles ont soutenu la création des maisons d'accueil pour jeunes en situation de rue, des centres de formation professionnelle, des modules de formation professionnelle pour des éducateurs et apporté leur expérience pour améliorer les prestations auprès des enfants.

Du fait de son expertise dans le domaine, **Apprentis d'Auteuil**, engagé depuis près de 150 ans auprès des jeunes en difficulté quelle que soit leur origine en France, mais aussi depuis plus de vingt ans, dans d'autres régions du monde, a été choisie pour être chef de file de ce projet.

Tous les partenaires locaux impliqués dans la phase II étaient intégrés dans la précédente phase. La plupart de ces organisations collaboraient déjà au moins avec un ou l'ensemble des membres du consortium depuis plusieurs années. Il s'agit également d'organisations notamment pour l'**AED**, **ORPER** comptant parmi les plus grosses et les plus anciennes de Kinshasa. Ainsi, du fait de leur histoire, elles développent des activités dans les anciens quartiers de la ville devenus des zones industrielles et commerciales : lieux où les enfants vont s'établir.

VTA est une structure qui accueille, héberge et éduque des jeunes filles de la rue.

CCN et **OSEPER** sont également des structures qui accueillent et prennent en charge des enfants de la rue et sont également investies dans la formation professionnelle des jeunes en difficulté.

JOS a la particularité d'être plus récente. Son implantation se situe dans les nouveaux quartiers périphériques de la ville (Masina, Ndjili). Ce sont des zones très pauvres et principales pourvoyeuses d'enfants en situation de rue.

Toutes ces associations sont donc membres du **REEJER**, réseau qui rassemble de nombreuses structures congolaises de protection et de défense des enfants en situation de rue. Depuis sa création en 1998, cette plate-forme d'ONGs œuvre pour la prévention du phénomène « enfant en situation de rue », la protection et la promotion des droits de l'enfant en RDC.

2. DESCRIPTION DE L'ACTION A EVALUER

D'une durée de 3 ans et commencé en janvier 2017, le projet fait suite à un précédent projet qui a été exécuté entre 2014 à 2016. Le projet précédent visait à soutenir les 7 mêmes organisations et à permettre l'implication de la population et des autorités locales et nationales dans la promotion du respect et de la mise en œuvre des droits de ces enfants mais aussi à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des enfants.

Le projet s'est soldé par un bilan global positif par rapport à ses objectifs et à ses bénéficiaires ultimes, les enfants et les jeunes en situation (ou en risque) de rue. Ces fruits sont d'autant plus méritoires que le contexte politique, économique et social de la RDC, et plus spécifiquement celui de la ville de Kinshasa, ont été désastreux et ont empiré sur la durée de son exécution.

En effet, vitrine de la situation qui prévaut dans ce pays, la ville province de Kinshasa a connu une migration des populations, durant les trois dernières décennies, faisant d'elle une mégapole estimée à plus de 17 millions d'habitants.

Parallèlement, les infrastructures sociales et économiques n'ont pas suivi cette explosion démographique. Cette situation est à l'origine de la prolifération des quartiers très peu urbanisés et très pauvres. Ces zones sont qualifiées à risques car selon le dernier rapport sur la situation des enfants en situation de rue établi par le **REEJER**, 70 % des enfants en situation de rue pris en charge par les organisations de ce réseau viennent de ces quartiers périphériques.

Ainsi, dans la capitale congolaise, le nombre d'enfants et jeunes en situation de rue (ESR) serait estimé entre 30 000 et 50 000 selon l'UNICEF. A noter qu'il est difficile de les dénombrer précisément car aucun recensement n'a été réalisé depuis 2006, date à laquelle une étude, menée conjointement par le REEJER et UNICEF, estimait à 20 000 leur nombre à Kinshasa.

Ces enfants payent le lourd tribut de la crise économique persistante, la déstructuration sociale et culturelle que connaît le pays. Ils rencontrent des dangers et des dérives qui leur sont souvent fatals. A cela s'ajoutent la précarité, la violence, les trafics. Privés des droits élémentaires dont le droit à l'éducation, les enfants en situation de rue connaissent une très grande vulnérabilité.

C'est dans ce contexte que **l'objectif global du projet Elikia** a été fixé :

- *Contribuer à réduire le phénomène des enfants en situation de rue de Kinshasa en prévenant la séparation avec les familles et en les réinsérant de manière durable dans la société.*

Et **3 objectifs spécifiques** précisés :

- *Promouvoir et faire respecter les Droits des enfants en situation de rue en RDC.*
- *Contribuer à améliorer les pratiques des acteurs kinois en matière d'accompagnement des enfants et des familles.*
- *Contribuer à la prise en charge et à l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de rue ainsi que de leur famille à Kinshasa.*

L'articulation entre objectifs spécifiques, résultats attendus et activités est la suivante :

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Promouvoir et faire respecter les Droits des enfants en situation de rue en RDC.

Résultat 1 Les acteurs concernés par la protection de l'enfance sont sensibilisés, responsabilisés et mobilisés autour de la prévention du phénomène des enfants en situation de rue et de leur protection.

A.1.1 Développer dans les communes le dialogue autour du respect et de la promotion du Droit des Enfants.

A.1.2 Poursuite des actions de sensibilisation des pasteurs des églises de réveil

A.1.3 Poursuite du renforcement des 14 Communautés protectrices

A.1.4 Poursuite des actions de plaidoyer

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Contribuer à améliorer les pratiques des acteurs kinois en matière d'accompagnement des enfants et des familles.

Résultat 2 : Les capacités techniques et l'autonomisation des sept organisations partenaires sont renforcées

A.2.1 Poursuite du renforcement pédagogique et technique des CFP

A.2.2 Développement d'une méthodologie d'accompagnement à l'entrepreneuriat

A.2.3 Formation d'éducateurs et de formateurs d'éducateurs

A.2.4 Organisation d'échanges d'expériences et d'analyse des pratiques professionnelles entre pairs

A.2.5 Formation des fonctions support des structures partenaires en fundraising et recyclage en gestion financière

A.2.6 Appui à l'élaboration d'un plan stratégique de plaidoyer du REEJER

A.2.7 Capitalisation sur le travail des Communautés protectrices et des pasteurs

OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Contribuer à la prise en charge et à l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de rue ainsi que de leur famille à Kinshasa.

Résultat 3 L'accès aux droits fondamentaux est assuré pour les enfants et jeunes en situation de rue de Kinshasa

A.3.1 Accueil et prise en charge de 2.015 enfants et jeunes en situation de rue par an dans les centres d'accueil (jour et nuit) des partenaires locaux

A.3.2 Réunification familiale et suivi post réunification

A.3.3 Prise en charge psychologique de 130 enfants par an

A.3.4 Scolarisation de 307 enfants par an

Résultat 4 : Les jeunes sont accompagnés vers une insertion sociale et professionnelle durable

A.4.1 Formation professionnelle et suivi de 540 jeunes par an

A.4.2 Formation et accompagnement à l'auto entrepreneuriat de 82 jeunes par an

Résultat 5 : 120 familles sont renforcées dans leur rôle socio-éducatif et leurs activités économiques

A.5.1 Soutien à la parentalité à travers les ateliers de sensibilisation

A.5.2 Renforcement du pouvoir d'achat des familles grâce à l'appui en micro-crédit de 60 familles / an

3. DESCRIPTION DU TRAVAIL D'ÉVALUATION

Le travail d'évaluation comprendra les volets ci-dessous :

3.1. Etablissement d'un bilan global du projet évalué

Le consultant devra établir un **bilan global et objectif des actions du projet** depuis son démarrage. Cette étape doit lui permettre de disposer d'une connaissance précise et détaillée du projet, de son évolution et de son contexte. A cet effet, il devra notamment :

- **Rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs** au projet évalué, et étudier le cadre logique de l'intervention (finalité, objectifs spécifiques, réalisations, indicateurs de suivi et hypothèses critiques) de manière à en acquérir une bonne connaissance. Les documents à consulter seront disponibles auprès des structures suivantes :
 - o Les 7 organisations locales mentionnées ci-dessus ;
 - o La direction International de la Fondation des Apprentis d'Auteuil,
 - o Le pôle Afrique du Secours catholique Caritas France
- **Conduire des entretiens** avec les personnes impliquées ou ayant été impliquées dans la conception, la gestion et la supervision du projet, ainsi que les personnes ayant dispensé des actions de formation ou échanges de pratiques auprès des partenaires.

3.2. Conduite d'une analyse évaluative

A partir des constats et des informations disponibles, le consultant devra évaluer la performance du projet à partir des cinq critères préconisés par le CAD de l'OCDE : pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité. Pour chacun de ces critères, des pistes d'évaluation sont préconisées ci-dessous. Il reviendra au consultant de les préciser et de les compléter.

Le consultant devra notamment répondre aux questions évaluatives suivantes :

- En quoi le projet a participé à répondre aux besoins et aux attentes du public cible ?
- Quels ont été les apports respectifs d'Apprentis Auteuil, du REEJER et des 6 structures partenaires et membres dans le cadre de la réalisation du projet ?
- En quoi les capacités organisationnelles (liens avec les membres du réseau), opérationnelles (prise en charge du public cible, animation d'activités transverses) et institutionnelles (notoriété, légitimité, relation avec les pouvoirs publics) des partenaires locaux ont-elles été renforcées à travers la mise en œuvre du projet évalué ?
- Quel a été l'impact de la collaboration entre les entités partenaires (Apprentis d'Auteuil, Secours Catholique Caritas France, REEJER, structures membres, intervenants internationaux...) sur la réalisation du projet ?
- Quels seraient les axes d'amélioration pour renforcer la qualité des actions et l'impact du projet ?

L'évaluateur devra par ailleurs axer ses recommandations dans la perspective de la mise en œuvre d'une nouvelle phase du projet et en complémentarité avec les actions menées par le REEJER, plus spécifiquement avec le projet « *Renforcement du Système de Protection Communautaire des Enfants et Jeunes de Kinshasa* » 2018-2022, piloté par MDM Belgique.

3.2.1 Pertinence

La pertinence examine le bien-fondé de l'action conduite au regard des objectifs et des enjeux déterminés au départ. A ce titre, le consultant examinera la correspondance et la cohérence du projet avec :

- Les besoins et attentes des bénéficiaires (enfants, jeunes et familles bénéficiaires des dispositifs des partenaires locaux, les acteurs publics, acteurs de la société civile et communautés bénéficiaires des actions de sensibilisation et de médiations, les associations et organisations en lien avec les partenaires locaux, les personnels encadrant des partenaires locaux bénéficiaires des actions de renforcement de capacité)
- Les orientations nationales (Loi Portant Protection de l'Enfant (LPPE) et décrets afférents en vigueur)
- Les stratégies de l'AFD en RDC
- Les stratégies et interventions des autres parties prenantes (notamment de la Fondation Apprentis d'Auteuil)

Cette analyse sera complétée par une appréciation de :

- La cohérence interne du projet (concordance des divers moyens et instruments mobilisés pour concourir à la réalisation des objectifs)
- La cohérence externe du projet (concordance avec les actions entreprises par les autres acteurs de la protection de l'enfance à Kinshasa, notamment en faveur des enfants en situation de rue, les bailleurs de fonds bilatéraux ou multilatéraux, les autorités congolaises)

3.2.2 Efficacité

L'efficacité apprécie le degré de réalisation des objectifs du projet (techniques, financiers, institutionnels, commerciaux – à préciser selon les cas) ainsi que ses éventuels effets non attendus (effets positifs ou négatifs). Elle comprend :

- Une comparaison des résultats attendus et des résultats effectifs du projet
- Une analyse des écarts constatés
- Une analyse des révisions ou abandons de certaines activités ou indicateurs du projet

3.2.3 Efficience

L'efficience étudie la relation entre les moyens mis en œuvre et leurs coûts, d'une part, et les réalisations financées, d'autre part. L'évaluation conduite par le consultant doit permettre :

- D'apprécier si les ressources nécessaires ont bien été mises en place, en temps voulu et au moindre coût
- D'analyser les éventuels retards et dépassements constatés

3.2.4 Impact

L'impact juge les retombées de l'action. Le consultant analysera ici principalement les effets immédiats sur les acteurs concernés, et notamment les bénéficiaires finaux (jeunes issus de la rue, familles de ces jeunes, populations) qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité à l'action évaluée.

Il appréciera, le cas échéant, les perspectives d'effets de plus long terme. Si possible, l'analyse portera sur des indicateurs traduisant des résultats quantifiables. Le consultant traitera pour cela l'information pertinente issue des systèmes statistiques existants et du dispositif de suivi du projet

(informations à recueillir auprès du REEJER et auprès des 7 autres partenaires locaux). Cette analyse sera toutefois complétée, le cas échéant, par une appréciation qualitative des impacts dans certains domaines tels que les impacts institutionnels ou environnementaux par exemple. Le coordonnateur de l'évaluation pourra éventuellement consulter, s'il le juge utile et pertinent, le guide des indicateurs *agrégables* utilisés par l'AFD dans les Etats étrangers.

3.2.5 Viabilité / durabilité

Le consultant examinera si l'atteinte des objectifs et les résultats et impacts obtenus sont de nature à se maintenir, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions. Il différenciera la viabilité technique, financière et institutionnelle.

4. MODALITES DE L'EVALUATION

Nous laissons le choix dans la réalisation de l'évaluation :

- Elle peut être confiée à une équipe constituée de 2 personnes : **un profil expert international et un profil expert kinois,**
- Ou alors à un prestataire **extérieur indépendant**

Dans les deux cas, la sélection se réalisera dans le cadre d'une mise en concurrence et une attention particulière sera portée sur les équipes en binôme constituées d'au moins une personne travaillant au Congo depuis plusieurs années.

La (ou les) personne(s) sélectionnée(s) aura(ont) la pleine responsabilité de ses conclusions.

Le budget maximal programmé pour la réalisation de l'étude s'élève à **20 000 euros** (coûts directs et imprévus inclus).

4.1 Compétences requises pour l'évaluation

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation sont celles d'une équipe d'experts couvrant les domaines suivants :

- Connaissance et expérience professionnelle en matière d'évaluation
- Expérience en matière de coopération au développement
- Connaissances et expertises techniques et sectorielles dans les domaines de :
 - o L'accueil et la prise en charge des enfants en situation de rue, à défaut des enfants et jeunes en situation d'extrême vulnérabilité
 - o La formation et l'insertion professionnelle
 - o L'entreprenariat
 - o La médiation et la réinsertion familiale
 - o Le travail de sensibilisation et de plaidoyer auprès de la communauté, des autorités locales et nationales
- Expérience dans la région du pays partenaire ou dans des pays similaires, c'est-à-dire en Afrique centrale, si possible en RDC
- Capacités linguistiques adéquates, le français a minima, le lingala serait un plus
- La connaissance des mécanismes de financements de l'AFD, notamment le financement des projets terrain

4.2 Localisation de l'étude

Le ou les évaluateurs devront se déplacer sur l'ensemble des communes d'intervention du projet à Kinshasa.

4.3 Durée de l'évaluation

La prestation totale pour la réalisation de cette évaluation est estimée entre **25 et 30 hommes/jours**.

La prestation débutera après signature du contrat entre le consultant et la fondation Apprentis d'Auteuil. La date de démarrage est prévue pour le **3 juin 2019**. Elle inclut notamment une réunion de lancement à Kinshasa, une mission de terrain, et une réunion de restitution des conclusions à Kinshasa en présence des partenaires concernés par le projet.

4.4 Démarche méthodologique

L'approche se veut participative avec des consultations collectives et individuelles. Pour ce faire, l'évaluation s'appuiera sur :

- La documentation disponible auprès de chaque partenaire (rapport, monitoring, fiche d'activité, texte de loi, études, rapport de mission des formateurs d'Apprentis d'Auteuil et du Secours catholique...)
- Des entretiens avec les principaux responsables de la mise en œuvre et du suivi du projet (équipe du REEJER et des 6 autres partenaires locaux, chargé de projet Afrique centrale d'Apprentis d'Auteuil, chargé du suivi financier d'Apprentis d'Auteuil, responsables d'activités, éducateurs, autres membres des organisations françaises du consortium ayant notamment participé aux actions de formation des partenaires...) – les personnes en France se rendant disponibles à distance en tant que de besoin
- Des entretiens avec les bénéficiaires et les groupes-cibles (jeunes et enfants, familles, autorités locales, communautés protectrices, pasteurs, organisations partenaires...)
- Une immersion sur l'ensemble des dispositifs jour/nuit pour parvenir à une compréhension globale du projet

4.5 Calendrier prévisionnel 2019

Fin avril – début mai : Diffusion des termes de référence de l'évaluation

6 mai : date limite de réception des candidatures

10 mai : Sélection de l'évaluateur

3 juin : réalisation de l'étude, enquête sur le terrain, élaboration du rapport

22 juillet : remise du rapport provisoire d'évaluation

Mi-août : remise du rapport final et réunion de restitution de l'étude

4.6 Critères de sélection du prestataire

La sélection de l'expert se fera sur la base des critères d'évaluation suivants :

- Qualité de la proposition de méthodologie présentée et compréhension de la demande
- Qualité de l'offre financière
- Expérience et ressources mises à disposition

5. LIVRABLES ATTENDUS

Un rapport provisoire devra être disponible au **22 juillet 2019**. Des commentaires seront faits et transférés à l'évaluateur pour considération dans la rédaction du document final. Le rapport final devra être achevé et disponible dans les 10 jours suivant la transmission des commentaires sur le rapport provisoire par la fondation Apprentis d'Auteuil. Il sera transmis en version électronique (format Word et Excel) et en 4 exemplaires imprimés.

La restitution des conclusions, des leçons à tirer de l'évaluation et des propositions fera l'objet d'une séance de restitution par le prestataire suite à la validation du rapport final.

Le rapport devra comprendre à minima :

- Une table des matières et une liste des acronymes
- Un résumé (4 pages max)
- La méthodologie de l'évaluation (2 pages max)
- Un bilan global du projet (10 pages max)
- Les résultats de l'évaluation (mesure de la performance), si possible par critère (15 pages max.)
- Une conclusion comprenant une synthèse de l'appréciation du consultant, l'explicitation des forces et faiblesses du projet, la formulation de conclusions et recommandations étayés par des faits et priorisés.

Les documents suivants devront être annexés au rapport :

- Les termes de référence
- La liste des personnes rencontrées
- Le calendrier de la mission
- Le compte-rendu des entretiens de terrain
- La liste des documents consultés
- Le cadre logique de l'intervention reconstruit ex-post
- Des tableaux sur les financements mobilisés, les résultats ou les impacts

6. PROCEDURES ET CONTACTS

Les candidats intéressés pour la réalisation de cette prestation devront nous faire parvenir pour le **6 mai 2019 à 12h** une proposition technique et financière composée des pièces suivantes :

- Une offre technique comprenant :
 - o Une note de compréhension des termes de référence (2 pages) et de présentation de la méthodologie utilisée (3 pages)
 - o Les références et expériences du consultant (10 pages maximum)
 - o La constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés
 - o Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours
- Une offre financière comportant le budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports...).

L'évaluation sera contractualisée entre l'évaluateur et la Direction International de la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Les candidatures et les demandes de renseignements seront adressées par courriel aux personnes suivantes :

Claire-Marie Braguier

Chef de projet Afrique centrale

Apprentis d'Auteuil

claire-marie.braguier@apprentis-auteuil.org

Ségolène Penot

Chef de projet Afrique centrale

Apprentis d'Auteuil

segolene.penot@apprentis-auteuil.org

Sarah Mazzoni

Responsable des partenariats financiers

Apprentis d'Auteuil

Fixe : +33 1 44 14 61 24

sarah.mazzoni@apprentis-auteuil.org

Guillaume Jeu

Directeur des partenariats internationaux

Apprentis d'Auteuil

guillaume.jeu@apprentis-auteuil.org

Fixe : +33 1 44 14 75 26

Rémy Mafu

Coordinateur du REEJER

Tél : + 243 99 99 466 53

mafurper@yahoo.fr

Marie-Marguerite Djokaba Liripa

Chef de projet du REEJER

Tél : + 243 81 91 48 100

mafurper@yahoo.fr